Montréal, le 11 avril 2018

Aux signataires individuels de la Déclaration commune du Mouvement jeunes et santé mentale

**Objet : Campagne *5 minutes pour le Mouvement jeunes et Santé mentale!***

Bonjour!

Le comité de coordination du *Mouvement Jeunes et santé mentale* (MJSM) vous contacte puisque vous faites partie des quelques 650 personnes ayant appuyé et adhéré aux revendications du MJSM. En signant la *Déclaration commune*, vous avez exprimé vos préoccupations face à la hausse des diagnostics et la consommation de médicaments psychotropes, aux difficultés d’accès aux alternatives et services psychosociaux et à la montée d’une vision exclusivement biomédicale de la santé mentale, vision qui occulte souvent les causes psychosociales liées aux états de détresse que vivent les jeunes.

Au mois de septembre dernier, le comité de coordination du MJSM a fait parvenir une demande de commission au Ministre de la santé et des services sociaux Gaétan Barrette (correspondant à la 4e revendication du MJSM). Suite à cette demande, nous avons rencontré le ministre en mars, rencontre lors de laquelle il s’est montré intéressé à agir sur ce dossier, mais sans urgence. Pour faire pression en vue d’obtenir cette commission et des actions concrètes, nous souhaitons recueillir encore plus d’appuis à la déclaration commune. C’est pourquoi nous lançons, du 1er avril au 1er juillet 2018, un blitz d’appuis intitulé *5 minutes pour le Mouvement Jeunes et santé mentale*.

Aujourd’hui, nous faisons appel à votre aide en vous demandant de nous offrir **5 minutes** de votre temps. 5 minutes pour sensibiliser vos proches, amis et collègues, à la situation vécue par les jeunes en difficulté. 5 minutes pour nous aider à récolter davantage d’appuis et gagner en visibilité dans l’espace public québécois. Nous vous suggérons, d’utiliser ces 5 minutes pour :

* Envoyer par courriel à vos contacts [le courriel-type](//media.voog.com/0000/0040/8957/files/5Minutes_courriel-type_FINAL.docx) de présentation du Mouvement. Personnaliser ce courriel, au besoin, en leur expliquant pourquoi les revendications du MJSM sont importantes pour vous.
* Inviter vos contacts à partager et à signer la déclaration sur papier ou en ligne [(bit.ly/declarationjeunes)](bit.ly/declarationjeunes)
* Partager les raisons de votre appui au MJSM par une courte vidéo tournée avec votre téléphone dans les réseaux sociaux avec les mot-clic suivants :

#mouvementjeunessm

#santémentale

#polqc

Merci pour votre contribution en cette période charnière!

Stéphanie Benoit-Huneault

Pour le comité de coordination du Mouvement Jeunes et santé mentale @ [www.mouvementjeunessm.com](http://www.mouvementjeunessm.com)